

ALGERIE

Intervention de Mme Taous Feroukhi
Ambassadeur Représentant Permanent
Chef de la délégation algérienne,
Devant le 15^e Conseil Ministériel de
l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe
(OSCE)

Madrid, le 30 Novembre 2007

Monsieur le Président,

Je voudrais, au nom de la délégation algérienne, exprimer mes remerciements aux autorités espagnoles pour la qualité de l'accueil et l'excellente organisation des travaux de cette 15^e session du Conseil ministériel de l'OSCE et féliciter S.E.M. Miguel Angel Moratinos, Ministre des Affaires Etrangères, ainsi que son équipe à Vienne, pour la présidence avisée du Conseil permanent.

Permettez-moi également de dire notre appréciation à la Finlande, Président du Groupe de Contact, en lui souhaitant plein de succès pour sa future présidence du Conseil permanent en 2008, et assurer le nouveau Président du Groupe de contact de la coopération de ma délégation.

Comme chaque année, les travaux du Conseil ministériel nous offrent l'occasion de mesurer les progrès réalisés au titre du partenariat méditerranéen que nous souhaitons voir renforcé.

Nous saluons les améliorations et initiatives impulsées par la Présidence espagnole pour la promotion du partenariat méditerranéen, dont le nouvel emplacement des sièges des partenaires, désormais situés dans le prolongement de celui des Etats participants, confortant ainsi l'acquis que constitue l'invitation des partenaires aux travaux des organes directeurs de l'Organisation.

L'adoption, pour la première fois, d'une Déclaration ministérielle sur le partenariat, réaffirmant l'engagement de l'OSCE à approfondir le dialogue et la coopération avec les partenaires mérite d'être soulignée.

De même, la présentation d'un rapport annuel sur les activités du Groupe de contact au Conseil permanent, ainsi que la mise sur pied d'un Fonds pour le financement des activités de partenariat, constituent des jalons importants dans la promotion de la dimension méditerranéenne que les Partenaires méditerranéens avaient proposé dans le document PC. DEL/873/05 du 14 septembre 2005.

Dans ce contexte, l'amélioration de la prise de décision au sein du Groupe de contact, respectueuse du consensus, sera l'une des priorités qui mérite d'être examinée. Ayant à l'esprit les encouragements pour l'application volontaire des principes et normes de l'OSCE, il serait indiqué d'associer les partenaires aux travaux et aux décisions qui les intéressent directement.

Le choix des questions thématiques ayant fait l'objet d'ateliers et de séminaires durant l'année 2007, auxquels ont participé des experts Algériens, est un motif de satisfaction, qui s'explique, notamment, par le caractère interdépendant de la sécurité, et par l'approche globale et pluridisciplinaire de l'OSCE sur la sécurité.

L'Algérie qui œuvre à l'approfondissement de son programme de réformes et à l'application de la politique de réconciliation nationale, plaide pour un surcroît de coopération avec les partenaires pour combattre les fléaux communs qui touchent à la sécurité et à la stabilité de la région méditerranéenne : le terrorisme, le crime organisé, le trafic d'armes, la migration, la traite des personnes et la préservation de l'environnement.

A cet égard, le lien entre environnement et sécurité introduit par la Présidence espagnole, ouvre des perspectives nouvelles pour le partenariat méditerranéen. En atteste, l'intérêt suscité par les travaux des ateliers et séminaires sur la contamination des sols, la lutte contre la désertification et la gestion durable des ressources hydriques, qui méritent d'être approfondis.

Tout en appuyant l'approche Migration/Développement, il importe de veiller à ce que la lutte contre les réseaux criminels de traite des personnes ne soit un obstacle à la circulation des personnes qui fait partie des droits de l'Homme. Dans ce contexte, l'Algérie plaide pour un partenariat économique mutuellement bénéfique avec l'UE, à même de donner des raisons de vivre dignement aux femmes et aux hommes de la région subsaharienne qui fuient la misère et viennent trouver refuge en Algérie et ailleurs en Europe. Aussi, le Sommet Afrique/UE prévu, sous peu, à Lisbonne, devrait-il être l'occasion d'un engagement partagé pour une coopération régionale renforcée avec l'Union Africaine dans ce domaine stratégique.

Dans le même ordre de priorité, figure le terrorisme qui constitue une violation des droits de l'Homme et qui, de surcroît, met en danger la stabilité des Etats. Le séminaire de Madrid sur les documents de voyage dans la région méditerranéenne s'est avéré particulièrement utile. Par ailleurs, il y a lieu de se féliciter des contacts établis par le Centre Africain de Recherches et de Lutte Contre le Terrorisme basé, à Alger, avec l'Unité d'Action Contre le Terrorisme de l'OSCE, pour favoriser la coopération régionale en matière de la lutte contre ce fléau du XXI^e siècle.

L'Algérie apprécie les efforts de l'OSCE pour le dialogue des civilisations, destiné à améliorer la connaissance sur la diversité culturelle et religieuse en vue de la compréhension mutuelle, en particulier, dans le contexte de crise que traversent les relations entre l'Occident et le Monde Islamique, favorisée par une tendance assimilant l'Islam au terrorisme.

A cet égard, le mandat des trois Représentants personnels ainsi que les efforts déployés pour recueillir des données et statistiques fiables sur les manifestations de haine et de discriminations, méritent d'être appuyés. La délégation algérienne tient à rendre hommage à la Présidence espagnole pour avoir, organisé, à Cordoue, la Conférence de haut niveau sur l'intolérance et les discriminations contre les Musulmans. Il s'agit là d'un geste de solidarité en direction des Musulmans qui

subissent la violence commise au nom de l'Islam et qui touche au plus haut point la paix et la sécurité mondiale.

La délégation algérienne encourage l'OSCE à poursuivre ses efforts sur le dialogue des civilisations ainsi que dans le domaine de l'éducation pour aider au développement de stratégies destinées à enraciner la tolérance et la non-discrimination et à favoriser la compréhension mutuelle sur la diversité culturelle et religieuse. Dans ce contexte, l'établissement d'un partenariat entre l'OSCE et l'Alliance des civilisations, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies et dont le premier Forum annuel se déroulera, à Madrid, en Janvier 2008, mérite d'être appuyé.

Je vous remercie Monsieur le Président.